

Suspense jusqu'au 5 mars prochain

C'est le 5 mars prochain que la direction présentera ses différents scénarios chiffrés. Ce calendrier a été annoncé aux syndicats CFDT, SNJ et SUD le mardi 28 janvier, lors de la 7^e réunion en vue d'un Nouveau contrat social à l'AFP.

D'ici l'échéance de mars, le rythme des réunions a été allégé, avec seulement une rencontre maintenue sur les trois initialement prévues : le 14 février, nous poursuivrons la discussion sur les **salaires** et entamerons celle sur **l'organisation du travail**, dernier des quatre thèmes identifiés par la direction (après le **temps de travail** et les **parcours professionnels**).

Salaires, plans de carrière

La première réunion consacrée aux salaires, le 28 janvier, a montré qu'il s'agit là d'un sujet social important qui mérite débat. SUD a fait part à la direction de ses constats et demandes.

- **Les "plans de carrière" automatiques sont la norme** à l'Agence. Les employés, ouvriers et journalistes bénéficient d'automatismes (hors ancienneté) pour progresser au sein de leur catégorie, cependant les cadres (administratifs et techniques) ne disposent pas de ces mécanismes. SUD demande à la direction d'harmoniser et d'étendre ces automatismes aux cadres.
- **Les automatismes ne concernent que la première moitié de la carrière** à l'AFP, alors que la durée de la vie professionnelle est sans cesse rallongée par le recul de l'âge de départ à la retraite (retraite à taux plein après 43 années de cotisations pour les salariés nés à partir de 1973). Donc pendant les 20 premières années de travail, la rémunération d'un salarié de l'Agence évolue, alors que les 20 suivantes elle est trop souvent figée...

"Trop" de primes...

...selon la direction, qui souhaiterait les réintégrer dans le salaire de base, pour simplifier les bulletins de paie, car avec toutes ces primes, *"personne n'y comprend rien"* (???)

Pour SUD un certain nombre de primes découlent de nos conventions et de notre filiation au SPQN (presse parisienne), **donc pas touche !!!**

...tue la prime (de rendement)

La direction semble se plaindre du poids des plans de carrière, avec l'argument qu'il faudrait davantage récompenser les salariés *"méritants"*. SUD a rappelé que les plans de carrière visaient à garantir un **avancement minimum** aux salariés et que la direction avait toute latitude pour accorder aux salariés des promotions individuelles. Néanmoins, à propos des primes et promotions - qui sont de facto supprimées depuis deux ans - SUD a rappelé à la direction qu'elles créaient des divisions entre salariés, entraînant souvent des déceptions et des sentiments d'injustice.

Enfin, nous avons réitéré nos mises en garde contre les **risques juridiques** encourus par l'Agence lorsqu'elle omet d'appliquer les conventions collectives ou les usages d'entreprise (augmentations SPQN, revalorisation annuelle des primes) ou en pratiquant des mesures contreproductives et selon nous illégales (ratissage de primes). - Voir notre intervention en NAO (*négociation annuelle obligatoire*) 2013 : <http://www.sud-afp.org/spip.php?article208>

Autre constat : un pouvoir d'achat en baisse

Au cours de cette réunion, les chiffres présentés par la direction montrent qu'en matière de "maîtrise de la masse salariale", **nous avons déjà donné**. Selon elle, entre 2008 et 2012, la masse salariale des personnels statut siège a progressé de 1,22% par an (ce qui est loin d'être Byzance).

SUD a fait ses propres calculs sur ce sujet : jusqu'en 2008, nous avons tous bénéficié chaque année des hausses salariales décidées au niveau national (via le SPQN), assurant grosso modo une évolution de nos salaires de base en fonction de la hausse des prix à la consommation. Nous avons subi un **gel des salaires en 2009 et en 2013**, et tout a été dérégulé au cours des dernières années : depuis 2010, les journalistes et cadres administratifs de l'AFP sont de facto subdivisés en trois groupes au sein de leurs catégories respectives. Si nous avons tous bénéficié de modestes augmentations salariales en 2012, celles de 2010 et de 2011 ne concernaient pas tout le monde.

Résultat : entre 2008 et 2012, en fonction de notre appartenance à telle ou telle catégorie, notre salaire de base a progressé dans le meilleur des cas de **+3,21%** et dans le moins bon de seulement **+1,1%** (voir tableau ci-après). Ces chiffres sont à mettre en parallèle avec l'évolution de l'indice des prix à la consommation pour les ménages en Métropole : **+6,43%** entre juillet 2008 et décembre 2013, selon l'Insee !

	Salarié A	Salarié B	Salarié C
Hausse de l'indice au 1-7-2008	Salaire de base 2.500€	Salaire de base 3.500€	Salaire de base 4.500€
2009	Gel des salaires		
2010 : prime de 27,50€	+27,50€ =2.527,50€	+27,50€ =3.527,50€	Rien =4.500€
1-6-2011	+1% =2.552,50€	+0,5% =3.545,00€	Rien =4.500€
1-5-2012 : +0,7% pour tous	=2.570,18€	=3.569,62€	=4.531.50€
1-11-2012 : +0,4% pour tous	=2.580,35€	=3.583,80€	=4.549,63€
2013	Gel des salaires		
Hausse depuis 2008	+80,35€ = +3,21%	+83,80€ = +2,39%	+49,63 = +1,1%
Perte de pouvoir d'achat (par rapport à l'indice des prix Insee : +6,43)	-3,22 pts	-4,04 pts	-5,33 pts

Source : calculs réalisés par SUD-AFP

Nous avons donc tous subi une importante baisse de pouvoir d'achat. Et ça va continuer, si nous laissons faire. Car le **plan stratégique 2014-2018** de la direction et le **budget 2014** programment la poursuite des sacrifices du personnel.

Paris, le 30 janvier 2014

SUD-AFP (Solidaires – Unitaires – Démocratiques)

Pour lire l'ensemble de nos communiqués sur le Nouveau contrat social :

<http://www.sud-afp.org/spip.php?mot276>

